

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 décembre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4709)

AMENDEMENT

N ° CF202

présenté par

M. Dufrène, M. Brotherson, Mme Buffet, M. Chassaigne, M. Dharréville, Mme Faucillon,
M. Jumel, Mme Kéclard-Mondésir, Mme Lebon, M. Lecoq, M. Nilor, M. Peu, M. Fabien Roussel
et M. Wulfranc

ARTICLE 3

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.